|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| cms_logo-for_letterhead_blackUNEnvironment_Logo_French_Short_black | | |
|  | **MÉMORANDUM D’ENTENTE SUR LA CONSERVATION DES REQUINS MIGRATEURS** | CMS/Sharks/MOS3/CRP6  12 décembre 2018 | |

(du Document CMS/Sharks/MOS3/Doc.12.1/Annexe 1)

# **STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION POUR**

# **LE MÉMORANDUM D’ENTENTE SUR LA CONSERVATION DES**

# **REQUINS MIGRATEURS (MdE REQUINS)**

La présente stratégie de communication et de sensibilisation expose la future approche du MdE Requins en matière de communication stratégique fondée sur des messages clés pour décrire son travail et son créneau et la façon dont ceux-ci s’inscrivent dans le contexte plus large de la conservation de la biodiversité marine, du développement durable et de la sécurité alimentaire au niveau mondial.

Elle définit également les objectifs, les approches et les principes qui s’alignent sur ceux de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), Convention mère du MdE Requins.

La Stratégie de communication se propose de servir de document d’orientation à tous les principaux acteurs de la communication du MdE Requins ou « parties prenantes », notamment le Secrétariat, les Signataires, les partenaires coopérants et la CMS.

La stratégie a pour objectif d’ensemble de soutenir la mise en œuvre du MdE Requins et de faire mieux connaître le MdE Requins en tant que seul instrument mondial pour conserver et gérer les requins à l’échelle planétaire.

# **Avant-propos**

De nombreuses espèces de chondrichthyes ont enregistré des déclins dramatiques au cours des 60 dernières années en dépit de leur importance écologique, y compris pour des populations dont la subsistance dépend d’écosystèmes marins sains. Une évaluation de l’UICN par Dulvy et al., qui a été entreprise en 2014 a révélé qu’environ 30 pour cent des espèces de requins et de raies qui ont été évaluées (et suffisamment documentées) étaient menacées d’extinction, et selon laquelle la situation des raies est encore plus grave que celle des requins[[1]](#footnote-1).

Le MdE Requins contribue de manière significative à la mise en œuvre de l’Objectif d’Aichi 6, des ODD 12 et 14 ainsi qu’au Plan stratégique de sa Convention mère sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)[[2]](#footnote-2). Le MdE Requins a clairement identifié le besoin de procéder à des recherches ciblées pour informer les gestionnaires des pêches et les experts en conservation sur des actions prioritaires pour assurer l’utilisation durable et la conservation des élasmobranches à travers le monde. Les espèces marines en général, mais en particulier les espèces à forte vocation migratrice et largement répandues, nécessitent une approche globale internationale de la conservation et de la gestion. Comme premier accord de cette sorte, le MdE Requins rassemble les États de l’aire de répartition sur une échelle mondiale pour convenir des activités susmentionnées et intégrer celles qui comprennent des processus politiques et administratifs importants dans le secteur des pêches.

# Qu’est-ce que le MdE Requins de la CMS ?

Le Mémorandum d’entente sur la conservation des requins migrateurs (MdE Requins) a été créé en 2010 pour atteindre ou conserver un état de conservation favorable des requins migrateurs[[3]](#footnote-3) en se fondant sur la meilleure information scientifique disponible et en tenant compte des caractéristiques socio-économiques et autres valeurs de ces espèces pour les populations des États Signataires. Le MdE Requins vise à trouver des moyens de faire face aux principales menaces pesant sur les requins, principalement les prises non durables, les prises accessoires ainsi que la perte et la dégradation des habitats. Il représente un accord intergouvernemental spécialisé conclu sous l’égide de la CMS conformément à l’Article IV, paragraphe 4, de la Convention.

Il a une envergure mondiale car les Signataires sont des États de l’aire de répartition[[4]](#footnote-4) ou des organisations d’intégration économique régionale[[5]](#footnote-5). Le MdE Requins est jeune et ne cesse de s’élargir. À la fin de 2017, il comptait 48 Signataires couvrant toutes les régions du monde. Le MdE Requins est un instrument juridiquement non contraignant, mais il montre l’engagement politique des Signataires concernant la conservation et la gestion durable des requins.

# **La communication à l’appui de l’objectif du MdE Requins**

Les efforts de communication sont indispensables pour soutenir un certain nombre d’objectifs du MdE Requins – par exemple contribuer à la mise en œuvre du MdE Requins, sensibiliser davantage le public aux questions liées à la conservation des requins, et rehausser la réputation du MdE Requins auprès des décideurs en tant qu’autorité des Nations Unies de premier plan, neutre et crédible pour la conservation des requins à l’échelle planétaire. Les efforts de communication stratégique porteront essentiellement sur un travail en coopération avec des protagonistes clés sur des thèmes prioritaires afin de :

* **Mettre en lumière les acquis et l’efficacité du MdE Requins et de son plan de conservation associé** – en communiquant largement les objectifs et le créneau du MdE Requins et en montrant les activités efficaces en cours pour mettre en œuvre le MdE ;
* **Démontrer l’importance du MdE Requins en tant qu’instrument pour conserver et gérer les requins au niveau mondial** – divulguer les exemples d’actions de coopération et de conservation mondiales réussies qui ont lieu dans le cadre du MdE Requins, y compris le renforcement des capacités, l’appui à la recherche, la coopération avec des organisations pertinentes, l’élaboration de lignes directrices et de recommandations scientifiques.
* **Faire connaître les raisons de l’importance des requins** – notamment les différentes valeurs attachées aux requins, leur importance pour la diversité biologique, leur rôle dans les écosystèmes et leur importance pour le développement durable – pour susciter un intérêt pour la conservation des requins, et élever le niveau de priorité attribué à la conservation et à la gestion des requins dans l’agenda politique (au niveau tant national qu’international) ;
* **Attirer l’attention sur les menaces pesant sur les requins** – par exemple la pêche illégale et non durable et les prises accessoires, la perte d’habitats, les débris marins – en décrivant les mesures à prendre pour faire face aux menaces et faire en sorte que toute utilisation soit durable.

La stratégie de communication vise à :

* Accroître le nombre de Signataires et de partenaires coopérants et renforcer les engagements pris par les Signataires et les partenaires coopérants actuels ;
* Enrôler des partenaires et mobiliser des ressources en faveur de la conservation et de la gestion des requins migrateurs ;
* Renforcer la coopération avec les organisations de pêche pertinentes, les AME et les Conventions et plans d’actions sur les mers régionales.

# **Les objectifs du MdE Requins**

L’objectif principal du MdE Requins est de « parvenir à un état de conservation favorable des requins migrateurs et de leur habitat en se fondant sur la meilleure information scientifique disponible et en tenant compte des caractéristiques socio-économiques et autres valeurs de ces espèces pour les populations des États signataires » (texte du MdE Requins, paragraphe 5).

Cinq autres objectifs constituent les fondements du Plan de conservation :

1. L’amélioration de la connaissance des populations de requins migrateurs par le biais de recherche, surveillance et l’échange d’information ;
2. La garantie que la pêche pour les requins est durable ;
3. La garantie dans la mesure du possible de la protection des habitats critiques et des corridors migratoires et les étapes critiques de la vie des requins ;
4. L’augmentation de la sensibilisation du public aux menaces qui pèsent sur les requins et leur habitat, et le renforcement de la participation du public aux activités de conservation ;
5. Le renforcement de la coopération nationale, régionale et internationale.

La conservation et la gestion des requins et de leurs habitats ont un impact sur plusieurs domaines de politique internationale, en particulier ceux ayant trait à la pêche, au développement durable et à la biodiversité. Pour que le développement soit durable, il doit tenir compte des besoins des populations, ainsi que des environnements dans lesquels ils vivent - dont les animaux sauvages, y compris les requins, comme partie intégrante. Avec la famille CMS et les autres AME, le MdE Requins contribue aux objectifs de développement durable (ODD) en aidant à associer la conservation et l’utilisation durable des requins ainsi que la protection de leurs habitats critiques, en reconnaissant les différentes valeurs attachées aux requins et aux moyens de subsistance qu’ils soutiennent.

# **Définition du créneau du MdE Requins**

* **Associer conservation et utilisation durable :**

Le MdE Requins est fortement axé à la fois sur la protection et sur l’utilisation durable des requins. Son but général, maintenir et améliorer l’état de conservation des requins, reconnaît aussi les besoins économiques des États de l’aire de répartition. Afin de contribuer à la gestion durable de la pêche au requin, le MdE est chargé de coopérer avec les organisations de pêches pertinentes. Dans ce contexte, le MdE Requins a pour rôle de promouvoir ses décisions prises dans une perspective écosystémique sur la conservation et la gestion des requins dans les forums sur les pêches.

* **Plateforme mondiale unique pour les espèces de chondrichthyes :**

Le MdE Requins est le seul instrument intergouvernemental consacré exclusivement à la conservation international des espèces de chondrichthyes inscrites à l’Annexe I du MdE ainsi que leurs habitats naturels. L’accord contribue à rehausser l’importance en termes politiques de la conservation des requins et de leurs habitats au niveau tant national qu’international sur une échelle globale. Il complète et appuie d’autres accords et conventions mondiaux, notamment ceux portant sur des questions liées aux pêches, à la biodiversité et à la conservation de l’habitat – y compris la CMS, la CITES, la CDB, les RSCAP (Conventions et plans d’action sur les mers régionales), la FAO et les ORP. En outre, il renforce l’échange d’information et formule des recommandations aux États de l’aire de répartition et à d’autres instances s’occupant de la conservation et la gestion des pêches au bénéfice des requins dans une perspective écosystémique.

* **Appui aux Signataires et aux États de l’aire de répartition pour la mise en œuvre :**

La mise en œuvre est déterminante pour le succès du MdE Requins. Par conséquent, le MdE Requins offre un réseau d’experts et de partenaires pour aider les États de l’aire de répartition à exécuter leurs engagements au titre du MdE Requins. Par le biais de la coopération internationale et régionale, il facilite l’échange de connaissances, de méthodologies, de politiques et de concepts.

# **Protagonistes clés**

En tant que traité intergouvernemental mis en place pour favoriser la coopération internationale au sein des pays et des autres groupes d’intérêt, le MdE Requins rassemble une communauté d’acteurs qui se consacrent tous à la conservation et à la gestion des requins globalement. Ces acteurs participent souvent en tant que partenaires stratégiques à la communication mais peuvent être également un public cible pour des activités de communication.

## Principaux communicateurs:

Les principaux acteurs de la communication sont :

* Signataires

Les Signataires du MdE Requins sont représentés par des points focaux qui ont été nommés au sein des ministères responsables ou d’autres institutions dans leurs pays. Les points focaux sont, conformément à l’Article 15 du MdE Requins la personne centrale qui communique avec le gouvernement. Un point focal communique normalement avec d’autres points focaux, des représentants d’autres États de l’aire de répartition et avec le Secrétariat.

* Le Secrétariat

Le Secrétariat, en tant qu’acteur de la communication joue un role de facilitateur en réunissant les différents protagonistes clés et en fournissant les outils et les orientations internationaux qui sont nécessaires pour appuyer les efforts de communication dans leur ensemble. En outre, le Secrétariat est chargé de sensibiliser aux menaces pesant sur les requins et aux besoins de conservation en général. Le Secrétariat est un communicateur clé en ce qui concerne l’engagement avec d’autres organisations et partenaires pertinents ainsi qu’avec la communauté scientifique.

* Partenaires coopérants

Les partenaires coopérants jouent aussi un rôle clé en communiquant largement les objectifs du MdE Requins, les menaces aux requins, les besoins de conservation, les connaissances sur la conservation, et les besoins en matière de recherche.

* CMS

En tant que Convention cadre et Convention mère du MdE Requins, la CMS joue le rôle de soutien et promeut les activités et les objectifs du MdE Requins.

Il est important de noter que tous les acteurs principaux mentionnés ci-dessus peuvent agir en qualité d’exécutants des activités de communication et jouer le rôle de partenaire stratégique, de défenseur d’une cause ou même d’intermédiaire, tout en pouvant être, selon le contexte, les groupes cibles des efforts de communication.

## Groupes cibles:

Les groupes cibles les plus courants du MdE Requins incluent les gouvernements et en particulier les décideurs des États de l’aire de répartition signataires et non signataires.

* Signataires
* États de l’aire de répartition non signataires
* Organisations internationales pertinentes (ORGP, ORP, RSCAP, FAO, CITES)
* Donateurs
* Grand public (selon le communicateur)
* Secteur privé (par exemple, le Marine Stewardship Council - MSC)
* Organismes de recherche
* Parties prenantes (industrie de la pêche, communautés locales)

Les groupes cibles doivent être restreints et définis en fonction du sujet, du contexte et de la campagne spécifique de communication planifiée - pour inclure, par exemple, les populations habitant près des côtes, les consommateurs tels que les communautés de pêche locales, le secteur du tourisme, ou l’industrie de la pêche – en tenant toujours compte du contexte et des buts des efforts de communication.

**Tableau 1: Matrice de communication: les communicateurs et leurs groupes cibles**

La matrice ci-dessous indique avec quels groupes cibles les principaux communicateurs du MdE Requins communiquent.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Groupes cibles  Communicateurs | Signataires | États de l’aire de répartition | Communauté scientifique | Organisations pertinentes | Donateurs | Grand public | Secteur privé | Organismes de recherche | Parties prenantes |
| Secrétariat du MdE Requins | x | x | x | x | x |  | x | x | x |
| Signataires | x | x |  | x |  | x | x | x | x |
| Partenaires coopérants | x | x | x | x | x | x | x | x | x |
| CMS |  |  |  |  | x |  |  | x | x |

# **Approche en matière de communication**

Les efforts de communication du MdE Requins seront alignés sur la marque d’ensemble de la Convention et de la Famille CMS, en tant que partie du PNUE, pour construire et renforcer encore davantage une identité commune autour d’espèces, de thèmes et de sujets prioritaires. Ces priorités devront être guidées par le mandat général défini par les textes de la Convention et du MdE Requins, ainsi que par les décisions adoptées par les Signataires.

L’accent est mis sur:

* Approche thématique – afin de faciliter la communication selon les sujets, les problèmes et les espèces reconnues prioritaires ;
* Partenariats stratégiques – en travaillant en coopération avec les acteurs clés afin de prendre en main plus stratégiquement les objectifs communs, tout en reliant ces efforts conjoints avec le MdE Requins et la Famille CMS (par exemple, partenaires coopérants, ambassadeurs, porte-paroles) ;
* Choix du moment et événements spéciaux - efforts planifiés pour achever les processus du MdE Requins et de la Famille CMS dans les moments où l’attention mondiale et médiatique est la plus importante – notamment autour des conférences (COP) et réunions (MOP) principales et autres événements, en tenant compte des manifestations d’autres organisations clés.

# **Principes de communication**

Le travail de communication du MdE Requins est guidé par les principes suivants :

* Fourniture d’informations scientifiquement fiables ;
* La présentation en fonction des publics (différences culturelles, géographiques, socioéconomiques, générationnelles, etc.) ;
* Langues (anglais, français et espagnol autant que possible et autres langues le cas échéant) ;
* Non-conflictuel, coopératif.

# **Outils et filières**

Les outils et filières de communication du MdE Requins sont identiques à ceux utilisés par la CMS comprenant :

* Le site Web
* Les communications directes (notifications, enquêtes, invitations)
* La presse et les médias (communiqués de presse, interviews)
* Les médias sociaux (Twitter, Facebook)
* L’audiovisuel et le numérique (présentations, interviews)
* Les événements spéciaux (célébrations de l’ONU et campagnes associées)

# **Marque**

Conformément à l’Article IV (4) de la CMS, le MdE Requins devrait être reconnu comme partie intégrante de la Famille CMS dans son ensemble et de l’ONU Environnement[[6]](#footnote-6) par lequel la CMS est administrée. Cette affiliation devrait être visible dans toutes les communications et être utilisée dans tous les outils de communication. La marque en tant que partie de la CMS aidera à transmettre le message, à savoir que le MdE Requins a pour but la mise en œuvre et est guidé par la CMS et ses objectifs et décisions généraux.

1. Site Web:

Le site Web du MdE Requins est géré comme sous-page du site Web de la Famille CMS, partageant la URL de la Convention.

1. Logos

Dans toutes les formes de communication, qui comprennent les en-têtes de lettres, les présentations, les documents de réunion, les médias en ligne, le site Web, etc.), le logo du MdE Requins (sous sa forme actuelle) est utilisé avec les logos de la CMS et de l’ONU Environnement. Cela démontre la forte affiliation du MdE Requins avec sa Convention mère et l’ONU Environnement.

1. Courriel: [name@un.org](mailto:name@un.org)
2. En-têtes de lettres/ titres des documents/ titres des présentations :

Toutes les en-têtes de lettres, les titres des documents et des présentations incluent les logos du MdE Requins, de la CMS et de l’*ONU Environnement*. Les étiquettes/numéros des documents de réunion commenceront par CMS/Sharks/….

1. Médias sociaux / médias:

Le MdE Requins relie ou partage des comptes de médias sociaux avec la CMS et se présente comme parte intégrante de la CMS en ce qui concerne les éditoriaux, les communiqués de presse et autres produits médiatiques.

**Liste des acronymes**

AC Comité consultatif

AME Accord multilatéral sur l’environnement

CDB Convention sur la diversité biologique

CITES Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d’extinction

CMS Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune  
sauvage

COP Conférence des Parties

FAO Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture

MOS Réunion des Signataires

MOU Mémorandum d’entente

ODD Objectif de développement durable

ONG Organisation non gouvernementale

ONU Organisation des Nations Unies

ORGP Organisation régionale de gestion des pêches

PFN Point focal national

PNUE Programme des Nations Unies pour l’environnement (ONU Environnement)

RFB Organisme régional de pêche

RSCAP Conventions et plans d’action sur les mers régionales

1. Dulvy et al. 2014. Extinction risk and conservation of the world’s sharks and rays. eLife 2014; 3:e00590 DOI: 10.7554/eLife.00590 [↑](#footnote-ref-1)
2. **Objectif d’Aichi 6:** D’ici à 2020, tous les stocks de poisson et d’invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d’une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n’ont pas d’impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l’impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres. **ODD n°12** : Consommation et production durables – Établir des modes de consommation et de production durables ; **ODD n°**1**4** : Vie aquatique – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable [↑](#footnote-ref-2)
3. Selon la définition du MdE Requins, « requin » signifie toute espèce de chondrichthyes, qui inclut les requins, les raies, les poissons-scies et chimères. [↑](#footnote-ref-3)
4. Tout État qui exerce sa juridiction sur une partie quelconque de l’aire de répartition des requins migrateurs, ou un État dont les navires battant son pavillon procèdent à des prélèvements sur les requins migrateurs en dehors des limites de juridiction nationale, ou ont le potentiel de le faire. [↑](#footnote-ref-4)
5. Une organisation constituée d’États souverains d’une région donnée qui a compétence à l’égard des questions régies par le présent Mémorandum d’entente et a été dûment autorisée, conformément à son règlement intérieur, à signer le présent Mémorandum d’entente. [↑](#footnote-ref-5)
6. Le Programme des Nations Unies pour l’environnement a changé de nom récemment, passant de sa forme abrégée PNUE à ONU Environnement. Néanmoins le débat est encore ouvert sur cette question. Dans le présent document, nous utilisons ONU Environnement. [↑](#footnote-ref-6)